

## LA SCIERIE FRANÇAISE EN 2012 ET SES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

En cette période de pleine turbulence, l'Observatoire du métier de la scierie dresse un bilan de la situation des scieries françaises et de ses principales adaptations en vue de produire plus, de valoriser davantage et de vendre mieux.



### Concentration du milieu, mais passion forte pour le métier

La scierie française, 1744 entreprises en 2010<sup>1</sup>, se concentre en perdant chaque année une centaine d'unités, soit près de 3500 depuis trente ans. L'effectif salarié a aussi fondu, passant de 25 000 en 1980 à un peu plus de 10 000 en 2010 pour 1744 entreprises. Le volume produit s'est effondré, depuis la crise de 2009, en dessous de 9 millions de m<sup>3</sup>, après avoir maintenu pendant des années un seuil de plus ou moins 10 millions de m<sup>3</sup>.

Les raisons les plus souvent évoquées de cette concentration sont **l'absence de repreneurs**, les **problèmes de succession**, le **manque de rentabilité**, **l'arrêt brutal par dépôt de bilan**, les **contraintes administratives et normatives** sans oublier les **conflits de voisinage**, à cause du bruit, qui tendent à se multiplier ...

Malgré cela les scieurs, dont les 2/3 sont aussi exploitants forestiers, s'accrochent à un métier transmis le plus souvent par leur père. Un lien indéfectible les lie à leur métier et un fort capital passion leur sert d'amortisseur pour passer les caps difficiles : 1<sup>er</sup> choc pétrolier de 1973, crise de l'immobilier de 1993, tempêtes de 1999 et 2009 et crise financière de 2009.

À chaque fois, le milieu en sort éprouvé, mais en tire les leçons :

-la première ; c'est **l'obligation constante de posséder un matériel adapté** aux besoins, mais surtout aux finances de l'entreprise sous l'œil vigilant du banquier...

-La deuxième ; c'est le **souci permanent de transformer une matière hétérogène** et compliquée en respectant des cahiers des charges drastiques : choix, dimensions, aspects...

-La troisième ; c'est de **trouver les marchés qui soient suffisamment rémunérateurs** et rentables...

ÉVOLUTION des scieries françaises entre 1980 et 2010				
Source Agreste : enquête annuelle de branche et Observatoire métier scierie				
	1980	2010	Évolution en 30 ans	
<b>Nombre scieries</b>	5 241	<b>1744</b> 2/3 sont aussi exploitants forestiers	-3 497	-67 % Disparition 2 scieries sur 3
<b>Nombre de salariés</b>	25 824	<b>10 100</b>	-15 724	-61 %
<b>Volume en m<sup>3</sup> sciés en France</b>	9 737 100	<b>8 316 000</b> dont 1 336 000 F 6 894 000 R + 86 000 bois exotiques	- 1 421 100	-14.5 %
- par salarié	377	<b>824 m<sup>3</sup> /salarié</b>	+ 447	X 1.8
-par scierie	1 857	<b>4769 m<sup>3</sup> /scierie</b>	+2912	X 2,6

<sup>1</sup> Dont 500 scieries de feuillus

## Structuration des scieries françaises encore majoritairement artisanales et un groupe leader de grosses scieries

La structuration atomisée sur les territoires forestiers met en avant trois formes de scieries :

- les **scieries artisanales**, majoritaires, puisque 60 % d'entre elles, soit 1038 scieries, font près de 600 000 m<sup>3</sup> de sciages qui représentent 7 % du volume produit et 578 m<sup>3</sup> de sciages par scierie.

- Les **scieries semi-industrielles**, 22 % d'entre elles, soit 390 scieries, réalisent 1 335 000 m<sup>3</sup> soit 16 % de la production et 3423 m<sup>3</sup> de sciages par scierie.

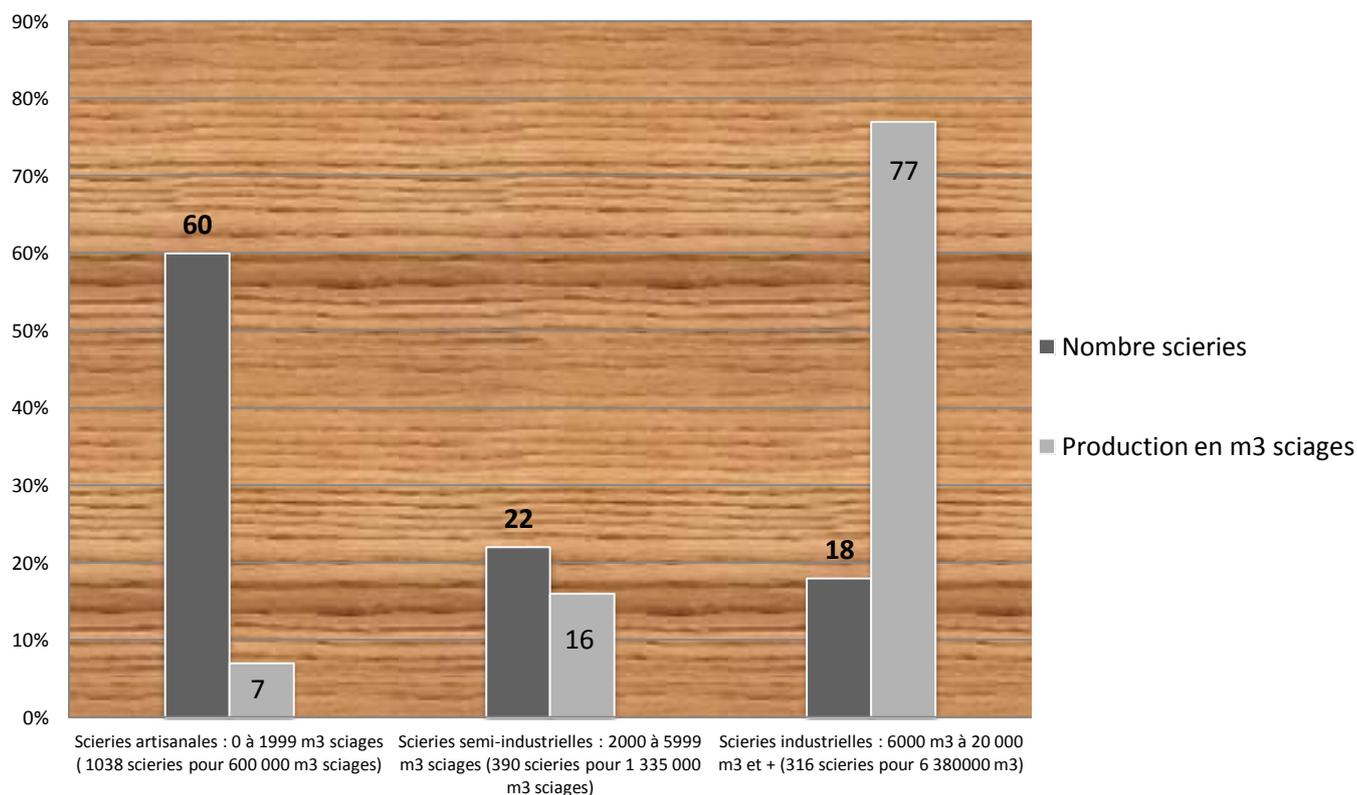
- Les **scieries industrielles**, 18 % d'entre elles, soit 316 scieries, réalisent 6 380 000 m<sup>3</sup> soit 77 % de la production et 20 190 m<sup>3</sup> de sciages par scierie.

Il convient de différencier :

- les 243 scieries, 14 % d'entre elles produisant 2 500 000 m<sup>3</sup>, 30 % de la production, pour une moyenne de 10 288 m<sup>3</sup> de sciages par scierie et les 73 scieries, 4 % d'entre elles produisant 3 876 000 m<sup>3</sup> de sciages, 47 % de la production et 53 096 m<sup>3</sup> de sciages par scierie.

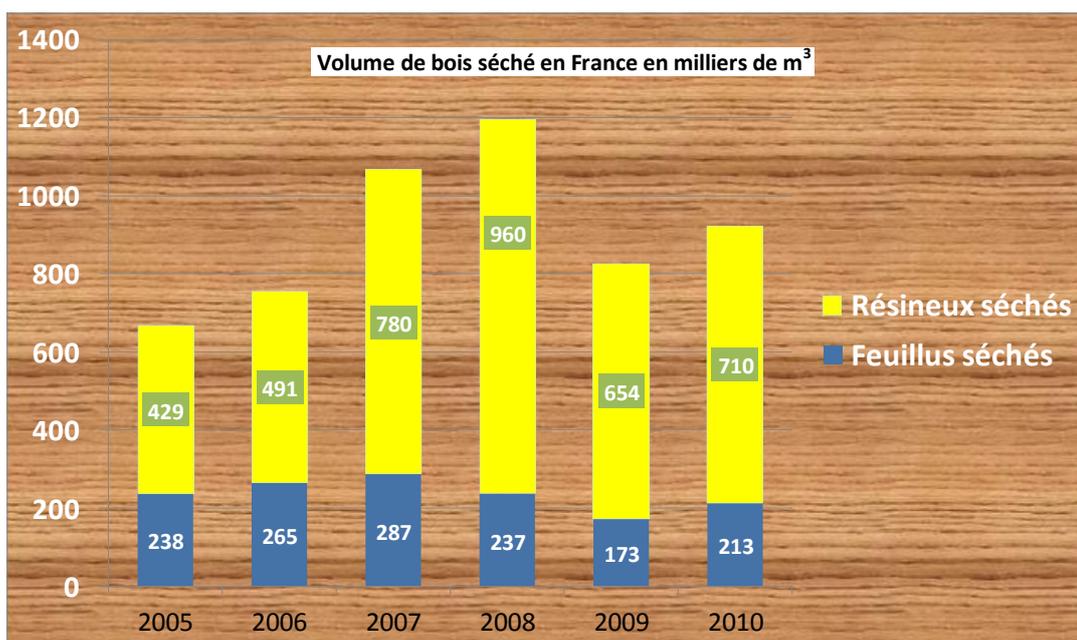
### Situation des 1744 scieries françaises en 2010

Source: Agreste Forêt-bois 2010 et Observatoire du métier de la scierie



## Renouveau de la scierie nationale

La scierie nationale est trop souvent montrée du doigt comme un des principaux responsables du déficit<sup>2</sup> de la balance commerciale de la filière bois. Son « retard à l'allumage » est souligné dans les derniers rapports ministériels, Pipame et CGAAER<sup>3</sup>, avec d'autant plus de certitude que la scierie française ne produit pas assez en volume de bois brut, mais aussi en bois séchés<sup>4</sup> et en bois techniques (raboté, contrecollé, abouté). En effet, les transformateurs de l'aval de la filière bois souhaitent plus de produits prêts à l'emploi dans leur process industriels : charpente, construction bois, menuiserie... De là à parler d'immobilisme, certainement pas au regard d'importantes restructurations faites ces trois dernières années. Malgré la crise, les majors du sciage résineux ont investi en masse sur leur outil de production : agrandissement des parcs à grumes et de leur mécanisation incluant les systèmes de GPAO les plus sophistiqués afin de gagner encore des points matière. Installation ou renouvellement des lignes de canter et de ruban avec des systèmes de profilométrie toujours plus pointus. Allongement des lignes de triage et de classeurs trieurs incluant des systèmes de classement mécanique dans le but d'optimiser les choix tout en incluant le marquage CE sur les bois de structure. Installation de batteries de séchoirs. Mise en marche de lignes de rabotage-profilage, d'aboutage et de contrecollage. C'est aussi le lancement de centrales de cogénération et de fabriques de pellets en vue de valoriser au maximum les produits connexes, écorces, plaquettes et sciure. Une dynamisation de l'aval du process qui « tire délibérément le reste » et apporte un peu d'oxygène financier à des affaires très concurrencées sur le marché national ainsi que par leurs homologues germano-nordiques.



<sup>2</sup> 625 Millions d'€ en 2010 pour le résineux et plus de 60 M€ pour le feuillu.

<sup>3</sup> Rapport Pipame, février 2012, « Marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolutions à échéance 2020 ». Rapport CGAAEER, janvier 2012, « Meilleure valorisation de la ressource forestière sous forme de sciages ».

<sup>4</sup> Moins de 1 million de m<sup>3</sup> en 2010

## Une modélisation des scieries industrielles proche du modèle allemand

Le climat d'incertitude financière et économique n'a donc pas empêché l'émergence d'importantes restructurations au sein de scieries industrielles auxquelles se rajoute l'installation de groupes étrangers, déjà présents et d'autres à venir. Essence phare disponible et recherche de gain de productivité poussent des producteurs européens à se rapprocher de la ressource française au risque de déstabiliser les approvisionnements qu'il faudra redistribuer entre plusieurs gros faiseurs.

La modélisation ressemble de plus en plus à celle des unités<sup>5</sup> allemandes, autrichiennes et nordiques. L'intégration horizontale et verticale est enclenchée. Elle devrait permettre d'abaisser les coûts de production, d'améliorer la rentabilité des sites et d'être concurrentiels sur les marchés du sciage.



Cette industrialisation soutenue soulève depuis deux ans la problématique des approvisionnements<sup>6</sup> présents et surtout à venir en ressource résineuse, tant en volume qu'en calibrage adapté à la transformation industrielle : bois moyen essentiellement. Dans ce développement à marche forcée, certains majors du sciage cherchent à développer des « niches industrielles » en complément de la première et seconde transformation, par exemple le panneau bois massifs cloués et le parpaing bois proposés par des scieries industrielles du Massif central. Une démarche qui confirmerait le désir de glisser vers la troisième transformation en vue d'apporter encore plus de valeur ajoutée et donc de rentabilité aux scieries industrielles. Une occasion unique de développer l'exportation à l'image de leurs homologues allemands<sup>7</sup>.

## Le cas particulier des scieries de feuillus

Elles sont un demi-millier à transformer plus de 1 million de m<sup>3</sup> de sciages par an alors que, dix ans plus tôt, elles en transformaient le double. Du coup, les scieries françaises ont perdu leur leadership européen en 2009, passant en deuxième position derrière la Roumanie<sup>8</sup>. Victimes de beaucoup d'effets conjugués tels que l'évolution des modes, les changements de goûts des consommateurs, la cherté du produit, mais aussi et surtout une distorsion de prix déqualifiant le sciage français par rapport à celui produit à bas coût dans les Pays de l'Est et en Chine en particulier. Une occasion de souligner « la fuite » de bois brut en direction d'Asie privant du même coup les producteurs de matière première qu'ils voient revenir transformée et revendue à bas prix dans la grande distribution.

Les scieries industrielles de feuillus ont pourtant beaucoup de leçons à donner à leurs consœurs du résineux quant à la revalorisation des produits. N'ont-elles pas toujours été proches de la menuiserie ? Séchage, profilage et contre-collage n'ont plus de secret pour les leaders du secteur qui savent depuis longtemps qu'il faut fournir des produits élaborés prêts à l'emploi. Encore faut-il, aujourd'hui, arriver à les placer, car ils se trouvent concurrencés par des produits bradés sur le dos du dumping social !

Loin de désarmer, les acteurs se mobilisent pour améliorer leur process afin de gagner des points de compétitivité, mais aussi pour innover dans d'autres utilisations (bois de structure et d'extérieur) et pour surtout reprendre des parts de marché au profit de la concurrence étrangère<sup>9</sup>.

<sup>5</sup> Des unités qui rassemblées dans un même groupe réalisent de plus de 1 million de m<sup>3</sup> par an à 4 ou 5 Mm<sup>3</sup>. Des unités que l'on n'hésite plus à stopper, si la rentabilité ne suit plus, et à déplacer dans des zones d'influence plus favorables en terme de ressource et d'écoulement des produits.

<sup>6</sup> Campagne de mobilisation lancée en mars 2011 par la FNB et ses partenaires forestiers (pépiniériste, récolteurs...) sur le thème « S'engager pour une forêt de production moderne et responsable ».

<sup>7</sup> Une étude récente du cabinet Schwärzer & Partner présentée à l'occasion du congrès de scieurs allemands de la fédération VDS montre le glissement vers la transformation afin de retrouver de la rentabilité.

<sup>8</sup> Production française 1.2 Mm<sup>3</sup>, soit 21.5% de la production européenne et 1.7 Mm<sup>3</sup> soit 29.2% de la production européenne. Source : Organisation européenne des scieries.

<sup>9</sup> La FNB vient de lancer une campagne de sensibilisation autour de « La construction d'une politique douanière européenne, enjeu stratégique pour les scieries françaises »

## La place des petites et moyennes scieries dans l'animation du monde rural

En marge des grands courants d'affaires, le secteur artisanal des petites et moyennes scieries tire son épingle du jeu en s'employant dans le sur-mesure demandé par les artisans (charpentiers, menuisiers, emballeurs), les négoce de ville et les particuliers de plus en plus nombreux. Grâce à sa proximité, le secteur capte des marchés par le service qu'il est capable d'offrir : sciage sur-liste, revalorisation à la demande, conseils de mise en œuvre, livraisons, levage de charpente, déplacement chez le client<sup>10</sup>, revente de produits de traitement et de dérivés du bois...

Homme-orchestre, le dirigeant de la petite et moyenne scierie doit non seulement gérer sa production, mais aussi une multitude de tâches qui l'empêchent de s'investir dans les affaires commerciales. Si la scierie industrielle peut « avancer seule » dans son développement, c'est beaucoup plus difficile dans le secteur artisanal où les entrepreneurs ne pourront plus faire l'impasse de se regrouper avec d'autres pour revoir leur démarche commerciale, innover et développer leur activité en direction d'une clientèle non acquise, recherchant avant tout un prix et la réactivité.

### Inquiétude sur les approvisionnements

Alors que le secteur artisanal valorise les petits lots, les essences diverses et les gros bois, les approvisionnements des grosses scieries françaises sont loin d'être un long fleuve tranquille pour leurs dirigeants ! Alors que les uns sont plutôt pour la contractualisation dans le but de sécuriser ce poste clef, les autres, surtout dans le feuillu, s'y opposent prétextant l'écrémage de la matière. La vente sur pied reste le moyen le plus équitable, mais elle est toujours tributaire des soubresauts économiques et des rétropédalages de production. Au final des trésoreries mises à mal et des chefs d'entreprise devant jouer les équilibristes dans la charge de travail des équipes, mais surtout avec leur bilan et leur banquier...

### Opportunités et projets de développement de la scierie française

Avec 16 millions d'hectares, le stock sur pied de 84 millions de m<sup>3</sup> de "production brute" pour 44 millions de m<sup>3</sup> récoltés, la forêt française avec toute sa diversité est un formidable réservoir de bois pour l'industrie et l'artisanat. La valorisation de la ressource en direction des sciages, mais aussi de l'énergie tirée des produits connexes sont autant de potentialités en termes de chiffre d'affaires et surtout d'emplois et d'animation du monde rural.

Les pouvoirs publics s'intéressent de très près à cette partie de la filière et les deux derniers rapports le prouvent puisque les experts ont mis en avant les forces et faiblesses, mais surtout les opportunités et les moyens de développement appropriés au développement du secteur industriel,<sup>11</sup> mais aussi et pour la première fois au secteur artisanal<sup>12</sup>.

Plusieurs propositions<sup>13</sup> du CGAAER devraient retenir l'attention de la profession dont celle de réaliser un audit des scieries françaises et des États généraux devant mettre à plat les sujets de l'approvisionnement, les aspects marketing, commerciaux et les fonctions supports des finances et ressources humaines. Une occasion unique de partager les problématiques entre les acteurs de la filière et surtout de construire des moyens pour produire plus en volume, pour davantage valoriser la matière et surtout pour mieux la vendre dans notre pays et en dehors de nos frontières. Un chantier incontournable si l'on veut inverser la courbe déficitaire de la balance commerciale des sciages.

### Maurice CHALAYER

<sup>10</sup> Cas des scieurs mobiles qui seraient une cinquantaine selon le syndicat des scieries mobiles et artisanales de France. <http://scieries-mobiles.com>

<sup>11</sup> Le rapport du Pipame préconise dans sa mesure n°10 : « Appuyer le développement de scieries de tailles importantes au niveau international en fléchant et valorisant les démarches d'intégration et en poursuivant les facilités à accorder en terme de trésorerie et de provisions pour investissement » (voir détails en annexe)

<sup>12</sup> Le rapport du Pipame préconise dans sa mesure n°11 : « Encourager la modernisation et le développement des scieries de plus petite taille autour de projets locaux en communiquant sur les financements existants et facilitant leur accès. Mettre en place des appels à projets (AAP) régionaux pour aider les scieries de petite taille à s'équiper en favorisant les regroupements, la mutualisation et les projets de valorisation locale » (voir détails en annexe)

<sup>13</sup> Le rapport du CGAAER préconise dans ses recommandations de : « Développer l'investissement industriel grâce à des financements incitatifs et adaptés à la taille des entreprises et promouvoir l'association des territoires sur des projets ciblés, en particulier pour les scieries artisanales ».

# **ANNEXE :**

## **Marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolution à échéance 2020**

### **Extrait du rapport du Pipame concernant les scieries (paru février 2012)**

#### **Mesure 10. Appuyer le développement de scieries de taille importante compétitives au niveau international**

##### **Rationnel**

La vente de bois français passera inévitablement par son séchage, traitement et qualification, pour permettre en particulier une utilisation du bois résineux dans la construction. Peu de scieries sont néanmoins équipées.

Si l'ensemble des scieries doit être soutenu dans le cadre de cet effort de modernisation, une attention particulière est à porter aux plus grosses scieries (de 60 000 m<sup>3</sup> à 100 000 m<sup>3</sup> de sciages) pour obtenir de véritables économies d'échelle et disposer d'une offre compétitive, tant en quantité qu'en qualité. Seule la constitution d'une telle offre permettra de concurrencer efficacement les grandes scieries de pays voisins, notamment allemandes, qui ont elles-mêmes bénéficié d'un vaste plan de modernisation dans les vingt dernières années et qui disposent aujourd'hui d'un outil industriel performant et amorti.

##### **Actions à mettre en oeuvre**

Afin d'appuyer les investissements nécessaires au développement de scieries compétitives au niveau international, deux actions doivent être engagées :

##### ***Flécher et valoriser les démarches d'intégration verticale par l'intermédiaire des dispositifs existants***

L'intégration verticale est fréquemment employée afin d'être plus performante sur un marché

donné. Elle implique d'incorporer, au sein d'un acteur donné, l'ensemble des activités situées en amont et en aval de la chaîne de valeur, ce qui se traduit pour le secteur forestier par l'intégration de la récolte du bois à sa transformation. C'est par exemple le cas en Finlande où le groupe Metsäliitto intègre cinq domaines principaux de la chaîne de valeur : approvisionnement en bois, produits en bois, pâtes, panneaux et industrie papetière. Cette multidisciplinarité lui permet de maximiser l'utilisation de ses bois locaux au travers d'applications traditionnelles et innovantes et de dynamiser l'ensemble de la filière.

Les principales scieries françaises pourraient prendre exemple sur de telles démarches afin de devenir plus compétitives. Pour ce faire, elles peuvent s'appuyer sur les dispositifs existants : le dispositif ADIBOIS, le Fonds Bois, le Fonds de Modernisation des Scieries, ainsi que le Prêt participatif de Développement filière bois, pour lesquels une communication est nécessaire afin de rappeler leur fonctionnement auprès des scieries.

Le Fonds de Modernisation des Scieries a, par exemple, récemment été renouvelé pour une dotation de 1,5 M€ en 2011 avec un objectif de 3 M€ sur trois ans. Ce fonds de garantie permet à OSEO d'accorder des prêts participatifs de développement de 40 k€ à 200 k€ sans prise de garantie sur les actifs de l'entreprise, ni caution personnelle du dirigeant pour financer des dépenses matérielles à faible valeur de gage ou des dépenses immatérielles. Il conviendra d'évaluer le fonctionnement de ce dispositif, éventuellement dans le but d'effectuer des ajustements (réévaluation des montants, fonctionnement, communication renforcée, etc.).

### ***Prospective sur le marché actuel des nouveaux produits issus du bois et des évolutions à échéance 2020***

Au-delà des dispositifs spécifiques au bois, les scieries françaises peuvent également faire appel à des dispositifs plus généraux, tels que les aides à la réindustrialisation d'OSEO, les prêts verts bonifiés, le fonds start-up, universités, grandes écoles ou l'AAP « projets structurants en région », rendus disponibles suite à la Conférence Nationale de l'Industrie.

OSEO a, par ailleurs, lancé le Prêt Participatif de Développement de la filière bois (PPD bois) permettant de financer le développement ou l'extension d'activités des entreprises de la filière. Il s'adresse aussi bien aux acteurs de la 1<sup>ère</sup> que de la 2<sup>e</sup> transformation et est plafonné à 200 000 €.

Les acteurs de la 1<sup>ère</sup> transformation sont les premiers acteurs concernés par cette action. Ils pourront s'appuyer sur OSEO, les collectivités, les tutelles des fonds de soutien existants, ainsi que sur le ministère de l'Agriculture, de La Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire. La démarche d'intégration verticale ne peut se faire que sur une longue durée (de 1 à 2 ans) et les réflexions doivent donc être engagées au plus tôt, dès 2012.

### ***Poursuivre la réflexion avec la profession sur des facilités à accorder en termes de trésorerie et de provisions pour investissements***

Cette action a déjà fait l'objet de réflexions antérieures, notamment lors de la parution du rapport Puech qui évoquait, d'une part, le besoin d'une nouvelle vision de la trésorerie dans la filière, et, d'autre part, la mise en place d'une provision déductible pour investissements. Ainsi, une réflexion est à engager avec l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière bois sur les modes de vente du bois (sur pied en forêt, bord de route ou rendu usines) et le rôle de chaque acteur pour garantir une meilleure efficacité globale, assurer l'approvisionnement et favoriser un partage des marges.

Le rapport Puech évoquait deux pistes d'action à encourager pour développer une nouvelle vision de la trésorerie dans la filière : des offres d'achat sur pied différées à l'amont et un marché à terme des sciages à l'aval. Par ailleurs, le COMOP 16 et le rapport Puech envisageaient la mise en place d'un avantage fiscal pour constituer une provision pour

investissement, dans le but de faciliter la modernisation des scieries.

Ces actions mobilisent l'ensemble de la profession, en particulier la propriété forestière et la 1<sup>ère</sup> transformation. Ces actions peuvent être entamées dès 2012 pour un budget de 10 M\_ par an pour la mise en place d'une provision déductible pour investissements (budget estimé dans le rapport Puech).

## **Mesure 11. Encourager la modernisation et le développement des scieries de plus petite taille autour de projets locaux**

### **Rationnel**

Parallèlement au développement des grosses scieries, le maintien des petites scieries permettra d'adresser un marché local et de niche. Pour davantage de compétitivité et de modernisation, les regroupements et mutualisations d'équipements doivent être favorisés.

### **Actions à mettre en oeuvre**

Dans le but d'encourager la modernisation et le développement des scieries de plus petite taille, deux actions majeures doivent être envisagées :

#### ***\_Communiquer sur les financements existants et faciliter leur accès***

Comme indiqué au sein de la mesure 10 ciblant les scieries de taille importante, plusieurs dispositifs sont accessibles et mobilisables par les scieries de petite taille : le fonds ADIBOIS, le fonds bois, le Fonds de modernisation des scieries et le prêt participatif de développement filière bois sur lesquels une campagne d'information est nécessaire pour rappeler aux acteurs de la 1<sup>ère</sup> transformation les outils financiers mis à leur disposition.

Les collectivités devront assurer l'accès à l'information pour les acteurs de la première transformation et la mise en réseau des scieries afin de faciliter les échanges. Les financements sont, quant à eux, fournis par les fonds de soutien existants, dont OSEO et le ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, qui doivent poursuivre leurs actions. Les interprofessions nationales et régionales peuvent jouer un rôle d'information et d'accompagnement au montage de dossiers. Une évaluation pourra de plus être menée au terme d'une ou deux années afin de décider des modalités de reconduction des dispositifs, voire de l'augmentation de la dotation de l'État.

Considérant l'urgence de la modernisation des scieries, ces actions doivent être engagées au plus tôt, dès 2012, et reconduites sur plusieurs années jusqu'en 2020 pour garantir une continuité des actions entreprises et un suivi du développement des scieries.

#### ***\_Mettre en place des AAP régionaux pour aider les scieries de petite taille à s'équiper en favorisant les regroupements, la mutualisation et les projets de valorisation locale***

Aux dispositifs existants, pourraient être rajoutés des AAP régionaux pour encourager la spécialisation sur les marchés locaux autour de projets intégrés. Cette action mobilise les Conseils Régionaux auxquels peuvent être associés OSEO et le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire. Les AAP régionaux peuvent être mis en place en 2012, en tant que soutien local.

Les réflexions par ailleurs entamées avec la profession sur la mise en place de facilités de trésorerie et de provisions pour investissements pour les scieries de taille importante (voir mesure 10) peuvent également être envisagées pour des scieries de plus petite taille. Elles devront donc également être prises en compte dans le cadre de cette mesure.